

PROTOURES DU CAMEROUN

Par B. CONDÉ.

2 espèces de Protoures seulement sont connues avec certitude d'Afrique occidentale : *Eosentomon Machadoi* Condé 1949 de l'Angola et *Acerentulus Delamarei* Condé 1946 (sub *Acerentomon*) de la Côte d'Ivoire et de l'Angola<sup>1</sup>.

Les 6 exemplaires récoltés à Foulassi-Sangmelina, le 5 février et le 10 mars 1954, par M. Jean-Luc PERRET, professeur en cette localité, sont les premiers Protoures rencontrés au Cameroun. Ils se répartissent entre 2 genres et 2 espèces dont l'une est inédite et décrite ici.

1° *Eosentomon Perreti* n. sp.

MATÉRIEL. — 1 ♀, 1 m. j.

♀. LONGUEUR. — 1.300  $\mu$  environ, en extension sauf les segments VIII-XII.

TÊTE. — Labre comme chez *E. armatum* Stach (cf. CONDÉ 1947 a). « *Pseudoculi* » grands, mais non mesurables avec précision en raison de l'orientation défectueuse de la tête.

THORAX. — Tarse I. Long. : 106,6  $\mu$ . L'appendice empodial atteint l'extrémité de la griffe ; sensille prétarsal de forme habituelle. 15 sensilles tarsiens (3 tergaux, 8 postérieurs, 4 antérieurs) identiques à ceux décrits chez *E. Machadoi* Condé 1949 ;  $f_2$ , entre autres, est ici aussi en forme de languette assez large, tandis que  $f_1$  est subséti-

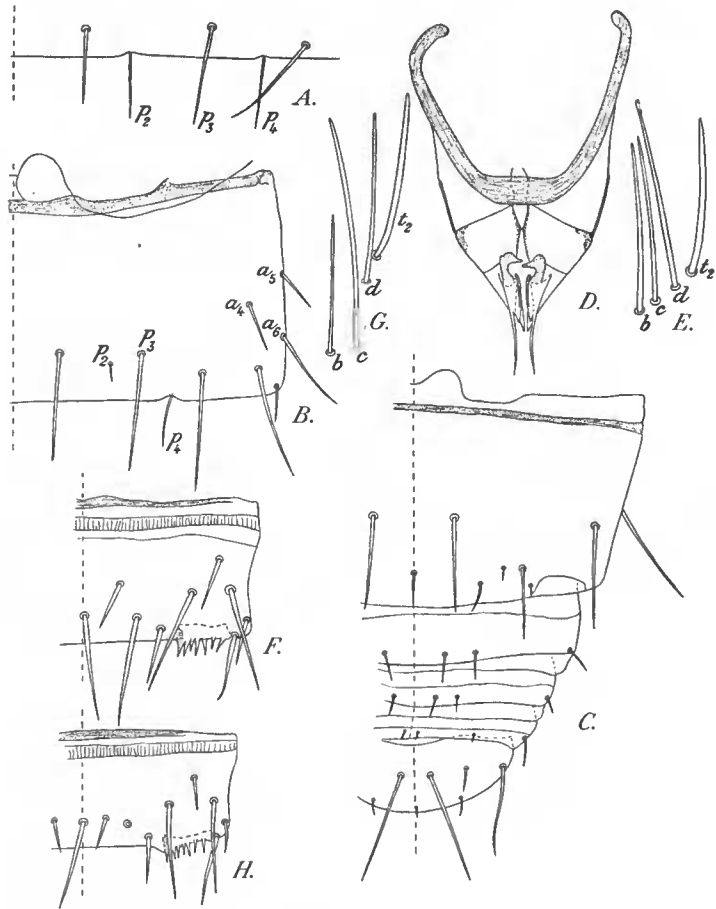
forme ;  $\frac{B}{S} = 1,26$ .

Appendices empodiaux II et III très courts. Tarse III armé d'une épine tergaie.

ABDOMEN. — Tergites II à IV avec 12 poils à la rangée antérieure, les  $a_3$  s'insérant en arrière des autres ; à la rangée postérieure du IV, les  $p_2$  s'insèrent dans une encoche de la marge postérieure du tergite et sont un peu plus courts que les  $p_4$ , eux-mêmes environ 1/4 plus courts que les  $p_3$ . Tergites V à VII avec 6 poils à la rangée antérieure (les  $a_1$ ,  $a_2$ ,  $a_3$ , manquent) ; à la rangée postérieure du VII, les  $p_2$  ne

1. *E. armatum* Stach n'a été cité de Côte d'Ivoire, d'après un immature, que sous réserve de confirmation (CONDÉ, 1947 b).

s'insèrent pas dans une encoche de la marge postérieure du tergite et sont environ 3 fois plus courts que les  $p_4$ , eux-mêmes un peu plus



*Eosentomon Perreti* n. sp., ♀ de Foullassi-Sangmelina. — A. Portion de la marge postérieure du tergite IV. — B. Tergite VII. — C. Tergites VIII à XII. — D. Squame génitale, face sternale.

*Acerentulus* cf. *Delamarei* Condé, ♀ de l'Angola (région de Dundo). — E. Sensilles  $b, c, d, t_2$ . — F. Tergite VIII.

*Id.*, ♂ du Cameroun (Foullassi-Sangmelina). — G. Sensilles  $b, c, d, t_2$ . — H. Tergite VIII. D, E, G  $\times 2.100$  ; les autres  $\times 1.100$ .

de 2 fois plus courts que les  $p_3$ . Tergite VIII avec une rangée antérieure de 6 poils et une postérieure de 9 dont 2 + 2 sont situés légèrement en avant des autres. Tergites IX à XI avec chacun une rangée

de 6 poils : en IX, ces phanères sont subégaux ; en X, les submédians sont un peu plus longs que les autres ; en XI, les latéraux sont beaucoup plus développés que les autres.

Sternite VIII sans rangée antérieure de poils. Sternites IX et X avec chacun une rangée de 4 poils ( $a_1, a_3$ ) ; en IX,  $\frac{a_1}{a_3} = 2,13$ .

La squame génitale appartient au même type que celle décrite chez mon *E. Machadoi*, mais elle est dépourvue de sclérisations en forme de crochets entre l'apodème et les processus sternaux, et les crochets de ces derniers sont très différents : l'interne, peu développé est légèrement dirigé vers l'extérieur, tandis que l'externe, volumineux et trapu, a sa pointe vers le plan sagittal.

*Maturus junior*. Long de 1.000  $\mu$  environ, avec un tarse I de 94  $\mu$ , il s'écarte de l'adulte par l'absence d'appareil copulateur et par le sternite XI qui porte 4 poils au lieu de 8.

AFFINITÉS. — Je place cette espèce au voisinage de mon *E. Machadoi*, qui n'est connu que par 2 spécimens de l'Angola (district de Malange). On l'en séparera sans peine par ses plus grandes dimensions, la chétotaxie de ses tergites abdominaux et les caractères de l'appareil copulateur de la ♀. La chétotaxie abdominale de la nouvelle espèce est presque identique<sup>1</sup> à celle décrite par G. GLANCE (1952) chez son *E. venezuelense*, mais cette ressemblance ne peut, à elle seule, révéler une parenté étroite entre ces 2 formes qui paraissent différer au moins par le sensille  $f_2$  et la squame ♀.

## 2° *Acerentulus* cf. *Delamarei* Condé 1946.

MATÉRIEL. — 3 ♂, 1 ♀.

Le type d'*A. Delamarei* est une larve I (9 segments abdominaux) provenant de la réserve du Banco, près d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. D'autre part, j'ai décrit sous le nom d'*A. cf. Delamarei* 19 ♀ et 1 *maturus junior* récoltés en Angola qui m'ont paru correspondre, à quelques détails près, à la larve de Côte d'Ivoire ; j'ajoutais toutefois que les exemplaires angolans appartenaient peut-être à une sous-espèce distincte. Les spécimens du Cameroun, tous adultes, diffèrent un peu de ceux de l'Angola et sont peut-être plus proches que ces derniers de la larve de Côte d'Ivoire ; on ne pourra cependant l'affirmer qu'après avoir examiné des adultes du Banco.

J'indique ci-dessous les principaux caractères des adultes de l'Angola et du Cameroun.

1. La seule différence notable est l'absence de poils  $p_3$  aux tergites II et III.

*Angola*

Tarse I ♀ : 81-94  $\mu$ .  
*Sensille*  $t_3$  un peu plus court que  $t_2$ ,  
 atteignant ou dépassant peu la  
 base de la griffe.  
*Embases des sensilles*  $b, c, d$  en  
 ligne droite (fig. *E*).  
*Sensilles*  $b, c$  subégaux, plus courts  
 que  $d$  (fig. *E*).  
*Tergite VIII avec poils submédians*  
*de la rangée antérieure* nettement  
 en avant du poil médian de la  
 rangée moyenne (fig. *F*).  
*Tergite XI avec poils latéraux*  
 égaux à la 1/2 environ des sub-  
 médians.

*Cameroun*

Tarse I ♂ : 87,5-100 ; ♀ : 100  $\mu$ .  
 — plus long que  $t_2$ , dépassant lar-  
 gement la base de la griffe.  
 — aux sommets d'un triangle  
 (comme chez la larve typique)  
 (fig. *G*).  
 — inégaux,  $c$  étant plus long que  $d$   
 (fig. *G*).  
 — à peine en avant du poils  
 médian de la rangée moyenne  
 (fig. *H*).  
 — égaux aux submédians.

Il faut enfin souligner que les 24<sup>1</sup> adultes connus de l'Angola sont des ♀, tandis qu'au Cameroun, 3 individus sur 4 sont des ♂ ; la saison ne semble pas en cause puisque les récoltes ont été faites au printemps dans les 2 contrées.

*Faculté des Sciences de Nancy, Zoologie générale.*

BIBLIOGRAPHIE

1946. CONDÉ (B.). — Protoures de Côte d'Ivoire. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, **51**, pp. 84-86).  
 1947 *a.* — Description de quatre Protoures nouveaux du Sud-Ouest de la France. (*Coll. Mus. Zool. Nancy*, **2**, pp. 5-12).  
 1947 *b.* — Premières récoltes de *Campodeidae* en Côte d'Ivoire. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, **52**, pp. 101-103).  
 1949. — Protoures de l'Angola (1<sup>re</sup> note). (*Publ. cult. Comp. Diam. Angola*, **6**, pp. 89-93).  
 1952. GLANCE (M<sup>lle</sup> G.). — A new species of Insect of the order *Protura*. (*Proc. U. S. nat. Mus.*, **102**, pp. 305-314).

1. Aux 20 exemplaires (19 ♀, 1 m. j.) étudiés dans mon travail sur les Protoures de l'Angola, il convient en effet d'en ajouter 6 autres (5 ♀, 1 m. j.) qui m'ont été communiqués ultérieurement et qui proviennent de la station suivante : n° 1493-10, forêt de la rive gauche de la Chiumbe, à 45 km. à l'E. de Dundo, dans les détritux végétaux du sol, 15-v-49 (A. de BARROS MACHADO leg.).